COMMUNE DE CERON
Canton de MARCIGNY- 71110
CONSEIL MUNICIPAL
Procès-verbal du 8 décembre 2023

Présents : Michel GONDARD, Michel JULIEN, Claire PALLOT, Jean BIRARD, Michel BLAQUE, Franck SOUFFERANT
Absents excusés : Nadège AUBOURDY, Jean-Luc SCHRACK, Anthony SOUFFERANT
Absent : Marc CHAMPAULT
Procurations : Anthony SOUFFERANT donne procuration à Franck SOUFFERANT

Nombre de membres en exercice : 10 Nombre de présents : 6 Nombre de votants : 7

Date convocation : 4 décembre 2023
Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la dernière séance
- Indemnité de gardiennage de l'Eglise
- Réfection du mur du cimetière
- Demande subvention « Appel à projets 2024 »
- Demande de subvention pour un voyage scolaire
- Maintien ou non de l'adhésion à l'Agence Technique Départemental (ATD)
- Zones d'Accélération d'Energies Renouvelables
- Compte rendu de réunions
- Lecture du courrier des administrés
- Questions et informations diverses

Secrétaire de séance : Michel JULIEN et Michel BLAQUE

Ouverture de la séance à 20h05

➢ Approbation du procès-verbal de la séance du 23 octobre 2023 :
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 23 octobre 2023.

➢ Indemnité de gardiennage de l'Eglise :
Monsieur le maire informe le Conseil Municipal, qu'il convient de fixer l'indemnité de gardiennage de l'Eglise pour l'année 2023. Il rappelle que pour l'année 2022, l'indemnité avait été fixée à 100 €. Il demande le vote à bulletin secret.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'émettre un avis favorable pour le versement d'une indemnité de gardiennage de l'Eglise à 6 voix pour, 0 abstention, 1 contre.
Concernant le montant de l'indemnité, le Conseil Municipal décide de verser la somme de 110 € à 5 voix pour, 0 abstention et 2 contre.

➢ Réfection du mur du cimetière :
Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, les différents devis reçus concernant la réfection du mur du cimetière.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de choisir le devis de l'entreprise ROLLAND pour un montant TTC de 12 021.68 €.

- POUR : Michel GONDARD, Michel JULIEN, Claire PALLOT, Jean BIRARD, Michel BLAQUE, Anthony SOUFFERANT, Franck SOUFFERANT
- ABSTENTION :

- CONTRE :

➢ <u>Demande de subvention dans le cadre des « Appels à projets 2024 » :</u>

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il est possible de demander une subvention dans le cadre des appels à projets 2024 pour la réfection du mur du cimetière.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de demander une subvention dans le cadre des « Appels à projets 2024 » du Conseil Départemental.

- POUR : Michel GONDARD, Michel JULIEN, Claire PALLOT, Jean BIRARD, Michel BLAQUE, Anthony SOUFFERANT, Franck SOUFFERANT
- ABSTENTION :
- CONTRE :

➢ <u>Demande de subvention voyage scolaire :</u>

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention reçue de l'école Marlène JOBERT à Le Donjon au sujet d'un voyage scolaire en Dordogne. Un enfant de la commune est concerné.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de verser une subvention de 50 €.

- POUR : Michel GONDARD, Michel JULIEN, Claire PALLOT, Jean BIRARD, Michel BLAQUE, Anthony SOUFFERANT, Franck SOUFFERANT
- ABSTENTION :
- CONTRE :

➢ <u>Maintien ou pas de l'adhésion à l'Agence Technique Départementale</u> :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite des modifications des statuts de l'Agence Technique Départementale (ATD), il est possible de maintenir ou pas l'adhésion à cette agence. Il demande le vote à bulletin secret.
Le Conseil Municipal décide à 1 pour et 6 contre le maintien de l'adhésion à l'ATD.

➢ <u>Zone d'Accélération des Energies Renouvelables :</u>

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ce dernier doit définir des « ZAER » (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables). Il fait un compte rendu des différentes réunions auxquelles il a assisté sur le sujet.
Le Conseil Municipal décide de définir comme zone :

- Toute la commune pour la géothermie
- Toute la commune pour les panneaux photovoltaïque de toiture

- POUR : Michel GONDARD, Michel JULIEN, Claire PALLOT, Jean BIRARD, Michel BLAQUE, Anthony SOUFFERANT, Franck SOUFFERANT
- ABSTENTION :
- CONTRE :

➢ <u>Compte rendu de réunion :</u>

- Michel JULIEN fait un compte rendu de la réunion de la Communauté de Communes

Fin de la séance : 21h42.

A Céron, le 18 décembre 2023
Le Maire, Michel GONDARD

Les secrétaires de séance,
Michel JULIEN et Michel BLAQUE

MAIRIE DE CERON (SAÔNE-ET-LOIRE)